

# Voleur malgré lui

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 51

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212594>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),  
Imprimerie Ami FATIO & C<sup>ie</sup>, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

Société Anonyme Suisse de Publicité

Haasenstein et Vogler.

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



**Sommaire** du N° du 16 décembre 1916 : Deux souvenirs de 1870. — Epilogue d'un horloger (communiqué par Pierre d'Antan). — Le poisson (Professeur V. Hyspa). — Conflit de bon voisinage. — Coura-Toupena (Marc à Louis). — La passe-éclair. — Le remède. — Le Conteur des dames. — Figaro-ci ! Figaro-là !

## DEUX SOUVENIRS DE 1870

DANS un supplément de la *Gazette*, daté du 28 août 1870 et que veut bien nous communiquer un de nos lecteurs, nous trouvons deux souvenirs de l'occupation des frontières, lors de la guerre franco-allemande. Les événements actuels leur donnent un regain d'actualité.

\*\*\*

Le premier est une pièce de vers patriotique, dédiée par le capitaine aumônier Sylvius Chavannes à l'état-major de la 2<sup>me</sup> division.

Voici ces strophes.

1870.

L'écho lointain d'une guerre terrible  
Jette l'alarme au sein de nos vallons.  
Ah ! faudrait-il que la Suisse paisible  
Vit l'étranger envahir nos cantons ?  
Plutôt mourir que subir cet outrage,  
Au champ d'honneur courons d'un cœur joyeux  
Pour protéger le pieux héritage  
Que par leur sang ont conquis nos aïeux.

Sur les sommets qui bordent la frontière  
Ou bien là-bas sur les rives du Rhin,  
En citoyens toujours prêts à la guerre  
Nous défendrons notre droit souverain.  
Nous garderons le sol de la Patrie,  
Pour le transmettre à nos petits enfants.  
Grâce à nos bras, notre chère Helvétie  
Libre et joyeuse, existera longtemps.

Sur un passé glorieux dans l'histoire,  
Nous sommes fiers de fonder tous nos droits,  
Nous vénérons la pieuse mémoire  
Des vieux héros et des temps d'autrefois.  
Mais nous savons qu'une tâche sacrée  
Pour l'avenir vient s'imposer à nous :  
La Liberté, par nos soins conservés,  
Doit être un jour le partage de tous !

Peuples rivaux, déchirés par la guerre,  
Ah ! laissez-nous vous parler de la paix.  
Assez de sang déjà souille la terre,  
Voulez-vous donc vous haïr à jamais ?  
Germaines et Francs apaisez vos querelles,  
Serrez la main de la fraternité !  
Sur nos rochers, aux neiges éternelles  
Nous vous gardons la sainte Liberté.  
Délémont, août 1870.

Ecrité dans les temps que nous vivons, la dernière strophe n'est, sans doute, pas été la même, encore qu'on ne puisse qu'en louer la noble et généreuse inspiration.

\*\*\*

Le second de ces souvenirs de 1870 est une anecdote.

A la frontière, quatre soldats vaudois sont obligés, surpris par la nuit, de coucher à l'au-

berge. La maîtresse de la maison ne sait pas un mot de français et nos Vaudois, pas un mot d'allemand.

— Quatre lits, demandent les soldats, en faisant ce geste de sommeil qui consiste à appuyer la joue sur la paume de la main.

— Je ne comprends pas, fait en allemand, l'hôtesse.

— Qua... tre... lits !... répètent les soldats en scandant les syllabes et en montrant quatre doigts.

Même insuccès.

Enfin, impatienté de toujours répéter les mêmes paroles et la même mimique, sans réussir à se faire comprendre, l'un des soldats s'écrie :

— Vous êtes une fière bête !

— Ah ! vier bell !... So ! so !

**Temps perdu.** — Une dame fort pieuse se confessait à son pasteur du trop grand attachement qu'elle avait pour le jeu.

Le pasteur lui observa qu'elle devait en tout premier lieu considérer la perte de temps...

— Hélas ! oui, Monsieur le pasteur, interrompit la dame, on perd tant de temps à mêler les cartes.

**Voleur malgré lui.** — Deux voleurs sont surpris à dévaliser une villa dont les propriétaires sont absents.

Interrogé par le juge informateur, l'un des malfaiteurs proteste énergiquement d'être entré dans la maison et d'avoir pris quelque chose. Il s'est, dit-il, contenté de faire le guet, pendant que son camarade opérait.

— Cependant, observe le juge, on vous a vu emporter des morceaux de musique.

— Oui, c'est vrai, Monsieur le juge, cela, seulement ; mais j'y fus bien obligé : c'étaient tous des morceaux à quatre mains.

## Epitaphe d'un horloger.

Ci-git

Pierre Pendulum, horloger,

Qui honora sa profession par ses talents.

Si l'intégrité fut le *grand ressort* de ses actions,La prudence en a été le *régulateur*.

Humain, généreux, sa bienfaisance ne s'arrêtait

Qu'après avoir soulagé l'infortuné.

Les *mouvements* étaient si bien *réglés*Que jamais sa tête ne se *dérangea*,A moins qu'il ne fût contrarié, *démonté* par des

[gens

Qui n'avaient ni la *chaîne*, ni la *clef* de ses idées.

Il sut si bien disposer de son temps

Que les *heures* de sa vieCoulèrent dans un *cercle* continu

D'agrèments et de plaisirs.

Jusqu'à ce qu'une fatale *minule*Que rien ne put *retarder*Vint *avancer* le terme de son utile existence.

Il a quitté le séjour des humains

Avec l'espoir de *repasser* dans un autre monde,Après avoir été *nettoyé* et *réparé* par son auteur.

(Communiqué par PIERRE d'ANTAN)

**La mode.** — Un de nos peintres s'est mis en tête, il y a quelques années, de faire un tableau de chaque mode nouvelle. L'intention était intéressante.

Il n'a, hélas ? qu'une toile encore, et elle est toujours vierge. Chaque soir, sa femme lui fait effacer l'ébauche qu'il a commencée : « C'est déjà trop vieux ! », lui dit-elle.

## LE POISSON

Le poisson, à part quelques exceptions, est un animal aquatique. Cependant, sa conformation ne semble pas le désigner spécialement pour vivre dans l'eau ; disons-le bien haut pour que tout le monde l'entende : le poisson n'est pas bâti pour nager.

Privé de bras et de jambes, il lui est impossible de se gratter, et à plus forte raison, d'accomplir les gestes inhérents à l'exercice de la natation.

C'est clair et indéfinissable.

Mais de même qu'un ministre, quel qu'il soit, s'adapte toujours à sa fonction, quelle qu'elle soit, de même le poisson s'est adapté à son milieu. Avec une volonté de fer, avec cette sombre énergie qui puise ses forces dans le désespoir, le poisson, quand il s'est vu dans l'eau, s'est accroché à toutes ses branchies comme à une planche de salut ; dans ses branchies, il a fait entrer l'eau qui est ressortie par ses ouïes ; et devant de la sorte l'expérience bien connue du « Chariot hydraulique », le poisson est arrivé à se maintenir et à se mouvoir dans l'eau, et a évité en même temps de se noyer.

Quoi qu'il en soit, cet animal est totalement dépourvu d'élégance. Il a une tête en lame de rasoir, sans doute pour mieux fendre l'eau, mais, en revanche, il n'a pas de cou. Sa tête est enfoncée dans ses épaules ; quant au reste de son corps, il va toujours en diminuant et finit piteusement... en queue de poisson... si ce n'est qu'elles sont douces, pures et paisibles ; et je m'étonne de la mauvaise réputation que certains ichtyologistes ont faite à la morue et au maquereau : au maquereau dont Aristote, Plin et tant d'autres nous font l'éloge ; qu'Ovide a célébré dans ses vers ; au maquereau, enfin, qui a si généreusement donné son nom à une groseille !

Mais cette basse calomnie ne peut atteindre le maquereau, pas plus que la morue ; la morue, dont la chair est si estimée, la morue qui est, en quelque sorte, l'olivier de l'Océan Atlantique.

On ne connaît que trois espèces de poissons : les gros, les moyens et les petits.

Les gros et les moyens mangent les petits ; les gros ont tort. Seuls les moyens ont une excuse : la faim, vous le savez, justifie les moyens.

Le poisson en captivité est d'un commerce plus agréable que n'importe quel oiseau. D'a-